

# BOURSEUL

Bulletin Municipal | Août 2013



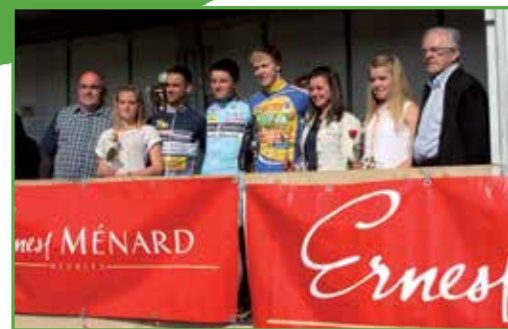


# Infos municipales

## ● LES COURSES CYCLISTES

Comme d'habitude, c'est le dernier dimanche de mai que se sont déroulées les 3 courses cyclistes organisées par le comité des fêtes. La météo, bien que très mauvaise au printemps, a bien voulu se montrer clémente ce jour-là, et le soleil a même fait quelques apparitions. En raison des plateaux ralentisseurs faits devant la mairie, il a fallu déplacer la ligne d'arrivée, c'est pourquoi le circuit a été inversé et la ligne d'arrivée située rue Noë Poupard. La course senior a été très animée et très tactique avec un travail important de certaines équipes pour revenir sur les échappés partis très tôt. Un dernier groupe de six coureurs parvenait à

rester à l'avant et, dans le dernier kilomètre, c'est le coureur de Côtes d'Armor Cyclisme, Laurent VIT qui parvenait à se détacher pour finir avec quelques mètres d'avance. Même si les spectateurs étaient un peu moins nombreux que les années précédentes, cette édition est encore une réussite pour les organisateurs et tous les bénévoles qui ont apporté leur contribution au bon déroulement de cet après-midi festif.



Le classement est le suivant :

### Pour les MINIMES

1 <sup>er</sup>	Maxime GUERIN	(CC Plancoëtin)
2 <sup>ème</sup>	Clément LEROUX	(UC Briochine)
3 <sup>ème</sup>	Thomas LAMBESTON	(UC Chavagnais)

### Pour les CADETS

1 <sup>er</sup>	Marvin BAUDOUIN	(Team Côtes d'Emeraude)
2 <sup>ème</sup>	Kilian BOUVIER	(CC Plancoëtin)
3 <sup>ème</sup>	Kévin LEGOFF	(UC Pays Guingamp 22)

### Pour les SENIORS

1 <sup>er</sup>	Laurent VIT	(Côtes d'Armor Cyclisme)
2 <sup>ème</sup>	Mathieu ROUX	(UC Pays Guingamp 22)
3 <sup>ème</sup>	William BRADSHAW	(UC Guinefort)

### Le classement par point

Laurent HUBY (CC Uzel)

### Le classement par équipe

CC Moncontour

Les vainqueurs ont été récompensés par des trophées « Ernest Ménéard » et pour la première fois, des triskels réalisés par « Menhir Création » de Bourseul.

## ● LA STRUCTURE MULTISPORT

Le conseil municipal avait prévu, au budget 2013, l'achat d'une structure multisport. Celle-ci a été installée la dernière semaine de juin. Nous avons eu une opportunité pour bénéficier d'une structure inox, et bien entendu, nous l'avons saisie.

L'utilisation est ouverte à tous, l'école demeurant prioritaire pendant le temps scolaire.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour que chacun puisse participer et que le site ne soit pas monopolisé par un groupe.

Il est, évidemment, strictement interdit de fumer ou de boire à l'intérieur de la structure. L'accès est également interdit à tous types de véhicule à roues. Les lieux doivent demeurer propres, une poubelle va être mise à disposition.

Nous souhaitons que cette structure soit un lieu de détente et de convivialité pour tous.



## Sommaire

Mot du Maire.....	p. 3
Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux.....	p. 4/5
Urbanisme.....	p. 6
Infos utiles.....	p. 6/7
La vie communale.....	p. 8
Etat civil Calendrier des fêtes 2013	
La vie intercommunale.....	p. 9
Pays de Dinan.....	p. 10
Infos municipales.....	p. 11

MEMBRES DE LA COMMISSION BULLETIN  
Thierry RIGAUD  
Sylvie BESNARD  
Sandra MUNARI  
Stéphanie SOULABAILLE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Philippe DAULY, Maire

RÉALISATION ET IMPRESSION  
Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85



DISTRIBUTION : 550 exemplaires  
Mairie de Bourseul - 02 96 83 02 17

C'est la dernière année de notre mandat puisque les prochaines élections municipales auront lieu en Mars 2014. Vous avez pu lire dans la presse que le mode de scrutin allait changer mais il est trop tôt pour vous en préciser toutes les règles, surtout que nous ne les connaissons pas encore.

Si les gros travaux prévus lors de ce mandat sont achevés (rénovation de l'école, aménagement rue de beaubois et parking de la salle des fêtes, viabilisation de terrains...), le deuxième semestre va être consacré à deux dossiers importants.

Le premier est la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Nous avons choisi, comme beaucoup de communes, de ne l'appliquer qu'à partir de la rentrée 2014, mais nous devons impérativement préciser la façon dont nous allons procéder en janvier. Cette réforme a des répercussions importantes sur l'organisation du travail des employés communaux concernés par l'école. Cela fera l'objet de discussions à la rentrée. Il sera également nécessaire de compléter l'effectif pour répondre aux normes d'encadrement fixées par la loi, ceci entraînant inévitablement des répercussions sur les charges de personnel.

L'autre dossier que nous allons ouvrir est la révision du PLU. Cette réforme durera plusieurs années, mais il est utile de la commencer dès maintenant pour se mettre en conformité sur des dossiers comme le SCOT ou les zones humides. Nous ne prévoyons pas beaucoup de changement de zonage, simplement quelques régularisations. Quelques points de règlement seront également à revoir ainsi que le périmètre concerné par les Bâtiments de France que nous souhaitons réduire.

Nous avons également été démarché par une entreprise spécialisée dans l'implantation d'éoliennes en milieu boisé. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement à la demande d'une étude de faisabilité présentée par la société. Si l'entreprise poursuit sa démarche, l'étude de faisabilité durera un an et ses conclusions feront l'objet de réunions publiques.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Le Maire  
Philippe DAULY

# Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux

Séances de novembre 2012 à mai 2013

## ● LA MAIRIE

### Mise à jour des effectifs

- 1 Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à 35h
- 1 Adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à 35h
- 1 Technicien territorial à 35h
- 3 Adjoints techniques principaux 2<sup>ème</sup> classe dont  
1 à 35h - 1 à 28h - 1 à 25h
- 4 Adjoints technique 2<sup>ème</sup> classe dont  
1 à 35h (stagiaire) - 1 à 33h - 2 à 17h20 (stagiaires)
- 1 ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe à 35h

### Création d'un emploi pour un besoin occasionnel (accroissement temporaire d'activité)

Afin de combler le départ d'Arnaud Thominiaux, le Conseil Municipal décide la création d'un emploi non permanent à temps complet d'agent des services techniques pour une période d'un mois renouvelable à compter du 11 février 2013.

## ● LES BUDGETS

### Compte de gestion et compte administratif

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les opérations comptables suivantes :

#### Budget de la Commune :

<u>Fonctionnement</u>	Dépenses :	683 733,50 €
	Recettes :	970 961,72 €
	<i>soit un excédent de clôture de 287 228,22 €</i>	

#### Investissement

● RÉALISÉ	
Dépenses :	480 064,04 €
Déficit antérieur reporté :	165 598,43 €
Recettes :	372 238,33 €
	<i>soit un déficit de clôture de 273 424,14 €</i>

#### ● RESTE À RÉALISER

Dépenses :	20 017,47 €
Recettes :	131 814,00 €

#### Budget Assainissement :

<u>Exploitation</u>	Dépenses :	21 274,86 €
	Recettes :	29 290,46 €
	Excédent antérieur reporté :	3 877,89 €
	<i>soit un excédent de clôture de 11 893,49 €</i>	

#### Investissement

Dépenses :	43 692,44 €
Recettes :	36 217,45 €
Excédent antérieur reporté :	2 209,89 €
	<i>soit un déficit de clôture de 9 684,88 €</i>

#### Budget du C.C.A.S. :

Les membres du bureau d'aide sociale approuvent à l'unanimité les opérations comptables suivantes :

<u>Fonctionnement</u>	Excédent reporté :	3 328,87 €
	Dépenses :	4 691,41 €
	Recettes :	9 445,08 €
	<i>soit un déficit de clôture de 1 424,80 €</i>	

### Budget primitif

#### De la commune

Le budget de la commune a été adopté à l'unanimité du conseil municipal. Il s'élève à 925 129,76€ en fonctionnement et à 755 442,16€ en investissement, soit un total de 1 680 571,92€. Parmi les principales dépenses en investissement il est prévu 110 000€ pour l'achat de foncier, 140 000 € de remboursement du capital des emprunts, 50 000€ pour la structure multisport. Des crédits ont également été ouverts pour les travaux de voirie, le salon de coiffure, la rénovation de la sacristie, des réparations à la salle des fêtes et une réserve de 50 000€ a été prévue.

#### De l'assainissement

Le Conseil Municipal, a adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2013, dont les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 71 056,21 euros.

#### Du C.C.A.S.

Le bureau d'aide sociale adopte à l'unanimité le budget primitif 2013, dont les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 7 801,00 euros.

## ● LIGNE DE TRÉSORERIE 2013

La ligne de trésorerie doit être renouvelée tous les ans. Monsieur le Maire propose aux conseillers de laisser la somme de 140 000€ au vu des besoins de la collectivité.

Le Conseil Municipal décide de renouveler sa ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole qui propose un taux variable Euribor 3 mois + marge de 1,90%, ainsi qu'une commission d'engagement 0,15% du montant de la ligne pour un montant de 140 000€ aux conditions précitées.

## ● IMPÔTS LOCAUX 2013

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire évoluer les différents taux d'imposition pour 2013.

Taxe d'habitation :	24,08 %	167 043,00 €
Foncier bâti :	17,58 %	126 910,00 €
Foncier non bâti :	67,03 %	60 796,00 €
Cotisation foncière des entreprises :	18,94 %	71 896,00 €

*Soit au total : 426 645,00 €*

## ● LE GROUPE SCOLAIRE

### La participation au transport scolaire

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire pour demander aux parents d'élèves concernés par le transport scolaire, une participation à hauteur de 25% du montant fixé par le Conseil Général, soit 27,50€ par élève à la rentrée 2013.

### La réforme des rythmes scolaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014/2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles communales.



## ● LA SALLE POLYVALENTE

Afin de remplacer un panneau de porte et une grille de ventilation, le conseil municipal accepte le devis le moins disant, celui de l'entreprise LEBLANC pour un montant de 447€ HT.

## ● BÂTIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX

### **Vente Ecole Saint-Méen**

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de diminuer le prix de vente de l'ancienne école de Saint-Méen à 90 000€ et de la mettre en vente dans les agences « IMMO OUEST » et « GUY HOQUET » de Plancoët.

## ● TERRAIN MULTISPORTS

Le Conseil Municipal décide d'installer un terrain multisport sur l'actuel terrain de tennis, près de l'école. Le devis retenu est celui de la société SDU qui propose un terrain multisports pour un montant de 34 569€ HT avec gazon synthétique, 4 buts brésiliens ainsi qu'une piste d'athlétisme.

Dans le cadre du contrat de Territoire, une subvention à hauteur de 10 % du montant total des travaux sera versée à la commune par le Conseil Général.

## ● LE BALAYAGE DES RUES

Afin de préparer le circuit des courses cyclistes du 26 mai, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise THEAUD (le moins disant) pour le balayage des rues pour un montant de 500€ HT.

## ● SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNÉE 2013

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions de la Commission « Sportive et Associations » afin d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

- 305€ à : « La Bonne Humeur », « L'Olympic club Bourseul », et à « L'Amicale des Anciens Combattants de Bourseul » ;
  - 4093,90€ à « L'Amicale Laïque de Bourseul » ;
  - 80€ au comité des fêtes à l'occasion des courses cyclistes. « La Boule Bourseulaise » n'aura pas de subvention, mais un challenge municipal avec médailles...
- L'école de foot de « L'Olympic club Bourseul » n'existant plus, la subvention n'est donc pas renouvelée.

Les associations qui n'ont pas souhaité la subvention peuvent prétendre à une location de salle gratuite dans l'année.

## ● ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE PLANTATIONS D'ÉOLIENNES SUR BOURSEUL

La société VOLKSWIND projette l'implantation d'un parc éolien qui toucherait les communes de Saint-Méloir des Bois, Jugon-Lacs et Bourseul. Le conseil municipal de Bourseul est sollicité pour émettre un avis sur ce projet.

Le conseil municipal, se prononce en faveur d'une étude de faisabilité par la société VOLKSWIND concernant l'implantation d'un parc éolien.

## ● DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PLANCOËT PLÉLAN (CCPP)

Suite à la fusion intercommunale du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Conseil Municipal désigne les membres des différentes commissions de la nouvelle communauté de communes comme suit :

- Environnement : Thierry RIGAUD
- Enfance, jeunesse, affaires sportives, ressources humaines : Stéphanie SOULABAILLE
- Affaires culturelles et scolaires : Stéphanie SOULABAILLE
- Travaux : Hervé JOSSELINE

- Promotion du territoire, développement touristique et économique : Sandra MUNARI
- CIAS, EHPAD : Thérèse LEMAITRE
- Informations et nouvelles technologies : Philippe DAULY
- Logement, PLH : Hervé JOSSELINE
- Finances : Philippe DAULY
- Ouverture des plis : Philippe DAULY

## ● CONTRAT SACEM

Le Conseil Municipal, accepte de renouveler le forfait annuel des droits d'auteur pour trois manifestations, pour un montant de 125 € TTC auprès de la SACEM.

## ● INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUMISE À AUTORISATION

Le 7 février 2013, le Conseil Municipal émet un avis favorable avec 1 abstention, 9 voix pour et 0 contre, à la demande présentée au titre de l'installation classée par Yves-Marie ABBÉ, « La Croix Saint Maleu », exploitée à Bourseul, en vue de la reprise du poulailler de 1000 m<sup>2</sup>, de la construction d'un poulailler de 1 500 m<sup>2</sup> et d'une unité de compostage sur la commune de Plorec sur Arguenon.

## ● PLAINTE EN CAS DE DÉPÔT SAUVAGE D'ORDURES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a régulièrement du dépôt sauvage d'ordures malgré qu'il soit interdit de déposer, d'abandonner ou de jeter des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, à côté des points recyclage et dans les conteneurs destinés au tri sélectif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à porter plainte auprès de la gendarmerie afin de poursuivre les contrevenants quand il y a constatation et identification du dépôt sauvage d'ordures, conformément aux lois et règlements.

## ● DIVERS ACHATS

### **Jeux pour l'école :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acheter des jeux pour enfants au nom de l'Amicale Laïque, soit TTC :

- |   |       |
|---|-------|
| • Un centre d'activités chez BOURRELIER EDUCATION | 579 € |
| • Deux scooters 2 roues chez BOURRELIER EDUCATION | 190 € |
| • Un tricycle chez CASAL SPORT                    | 221 € |
| • Une trottinette chez CASAL SPORT                | 104 € |

### **Jeux pour l'aire située à côté de la salle polyvalente**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'étendre la variété de jeux pour enfants, en équipant l'aire d'une structure 4 jeux et d'un jeu à ressort à destination des plus petits, achetés à la société MEFRAN pour un montant de 2847€ HT.

### **Achat de chaises pour la salle polyvalente**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acheter 50 chaises avec la société JPP, pour un montant de 1 293€ HT pour remplacer les anciennes.

### **Achat de chaises pour la mairie**

Le conseil municipal accepte la proposition de Madame LEMAITRE afin de renouveler les chaises de la mairie. Le devis de l'entreprise SEDI a été retenu pour l'achat de 8 chaises d'un montant de 312€ HT.

### **Achat de fleurs printanières**

Le Conseil Municipal décide de se fournir en fleurs printanières avec la société Armor Flor pour un montant de 965,19€ TTC.

# Urbanisme

## ● DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET PERMIS D'AMÉNAGER

Demandeur	Nature de la construction	Lieu de la construction
BESNARD / BERHAULT Pascal et Sylvie	Extension, garage, préau et clôture	2, impasse Noé Poupard
BETTE BENNETT James	Extension et abri de jardin	«Les Landes Marettes»
Gaëc des Chênes verts	Extension de la stabulation et silo	«Le Bois Adam»
COLAS Gisèle	Stabulation	«La Rabionnais»
SCHREINER Jean-Baptiste	Agrandissement d'un hangar	«La Motte au Marais»
EARL TRANCHANT Stéphane	Bloc de Traitée	«La Métairie»
CHENU Nicolas	Hangar à céréales - Bâtiment agricole	«La Landelle»
CÔTES D'ARMOR HABITAT	3 logements locatifs	«La Croix Adam»
LE BESCO Yoann	Extension de l'habitation	«Olivet»
EARL JAN	Bâtiments agricoles	«La Guiternais»
LACOCHE Pierre DELAIRE Caroline	Maison individuelle	«Saint Méen»

## ● DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur	Nature des travaux	Lieu des travaux
TONNOIR Sébastien	Pose de vélux	«Le Pau»
DESPRES Henri	Panneaux photovoltaïques	«Le Chauchix»
SMOCZYNSKI John	Changement des fenêtres	«La Ville Menier»
LEBRAS Monique	Extension	«La Louvelais»
TOUTAIN Paul	Abri de Jardin	23, «La ville Hamonet»
SIDHOUM Christophe	Abri de jardin	«La ville Hamon»
DETEMMERMAN Patrick	Mur de clôture	«Le Pont Loyer»
MICHEL Dominique	Abri de Jardin et Abri bois	«Le Pau»
CADE Stéphane	Portail	3, rue Noé Poupard
BOLLOCH Jean-Roch et Gaëlle	Portail et Grillage	4, impasse Noé Poupard
Mr et Mme CABANE	Portail et Grillage	«Beaurepaire»
NAVICET Jérôme	Mur de clôture	«Le Clos»
COUPÉ Anthony	Clôture et abri de jardin	2, rue des Bruyères
ORIN Joël	Clôture	9, rue Chappedelaine

# Infos utiles

## ● PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur Philippe DAULY reçoit sur rendez-vous.

## ● HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi	de 8h à 12h
Jeudi	Fermé
Vendredi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi	de 8h à 12h

Fermé le samedi en juillet et août.

## ● NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mairie	Tél. : 02 96 83 02 17 - Fax : 02 96 83 06 16 E-Mail : <a href="mailto:mairie.bourseul@orange.fr">mairie.bourseul@orange.fr</a> - Site : <a href="http://www.bourseul.fr">www.bourseul.fr</a>
Atelier communal	02 96 83 03 65
Salle polyvalente	02 96 83 06 41
École	E-Mail : <a href="mailto:e.p.bourseul@orange.fr">e.p.bourseul@orange.fr</a> - 02 96 83 02 03
Cantine	02 96 83 04 81
Garderie	02 96 83 09 76

## HORAIRES ET COORDONNÉES DE LA GENDARMERIE

### Plancoët

Ouvert les lundi, mercredi et samedi de 14h à 19h  
64, rue de l'Abbaye - Tél. : 02 96 84 13 99

### Matiènon

Ouvert 7 jours / 7 de 8h à 12h et de 14h à 19h et de 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés  
13, rue du Pont Brûlé - Tél. : 02 96 41 07 17

### Ploubalay

Ouvert les mardi, jeudi et samedi de 14h à 19h  
5, rue Joliet - Tél. : 02 96 27 20 17  
Au-delà de 19h, appeler le 17.

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h - Jeudi : de 14h à 18h

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h - Jeudi : de 14h à 17h

Fermé dimanches et jours fériés toute l'année.

Zone artisanale de Nazareth - 22130 Plancoët  
Tél. 02 96 80 29 72

## ● BENNE À FERRAILLE

La benne à ferraille sera déposée derrière la mairie :

- Le vendredi 25 octobre et repartira le mardi 29 octobre 2013. Comme son nom l'indique, nous vous remercions de n'y déposer **que** de la ferraille!

## ● RECENSEMENT MILITAIRE

Pensez à venir recenser vos enfants, dès leurs 16 ans, au secrétariat de la mairie, munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

## ● LISTES ÉLECTORALES

C'est entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre que la révision annuelle de la liste électorale a lieu. Si vous désirez vous inscrire, venez vous faire connaître au secrétariat de la mairie, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

## ● INSCRIPTION À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Les parents dont un enfant aura atteint l'âge de 2 ans au plus tard le jour de la rentrée scolaire peuvent venir l'inscrire en mairie pour une rentrée en septembre, novembre, janvier ou février prochain. L'inscription doit avoir lieu avant le 3 septembre 2013. Merci de vous munir du carnet de santé, du livret de famille, d'un justificatif de domicile et, le cas échéant, du certificat de radiation de l'école précédente.

## ● LE CALENDRIER SCOLAIRE

- **Vacances de Toussaint :**  
du samedi 19 octobre 2013 au dimanche 3 novembre 2013
- **Vacances de Noël :**  
du samedi 21 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014
- **Vacances d'Hiver :**  
du samedi 1<sup>er</sup> mars 2014 au dimanche 16 mars 2014
- **Vacances de Printemps :**  
du samedi 26 avril 2014 au dimanche 11 mai 2014

Par ailleurs, une journée de cours doit être rattrapée, soit le mercredi 13 novembre 2013 toute la journée, soit le mercredi 11 juin 2014 toute la journée (le choix de cette date étant arrêté par le recteur d'académie).

## ● L'ÉLAGAGE

Sur les conseils d'ERDF, nous vous rappelons que le propriétaire a la responsabilité de l'élagage de ses arbres si l'arbre a été planté après la construction du réseau, sur le domaine privé mais débordant sur le domaine public où est située la ligne électrique **ET** s'il ne respecte pas les distances minimales entre les branches et la ligne. L'élagage peut alors être réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix.

ERDF élaguera à sa charge financière dans les autres cas après en avoir informé les propriétaires.

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les appareils des clients riverains, ERDF engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages.

A titre d'information, le coût moyen des dégâts enregistrés sur les années passées est de l'ordre de 6 000€.

### Conseils pratiques:

**n°1 :** Aux abords des lignes, plantez en tenant compte des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

## ● LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour connaître les itinéraires, horaires et point d'arrêts des cars scolaires desservant les lycées, vous pouvez appeler le

**n° de tél. : 0 810 22 22 22**

ou vous connecter à Internet sur le site

«[www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)», rubrique «Transports»

## ● LA DIVIGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que la loi interdit la divagation des animaux domestiques. Nous vous demandons de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter tout danger et désagrément que pourrait occasionner votre animal.

Pour votre information, la mairie contacte la société Chenil service pour tout animal trouvé et non identifié.

Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné, à une association de Protection Animale.

La non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du code Pénal; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000€ et de 2 ans d'emprisonnement. Conformément à la législation (art.L211-24 du code rural), la SA Chenil Service est autorisée à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière. Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution. Tarifs TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

Forfait fourrière	85,00 € *
Tatouage au dermographe	55,50 €
Identification puce électronique	65,00 €
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire pour un animal mordeur ou griffeur)	78,00 €
Vaccin rage + passeport	41,00 €

\* à partir du 8<sup>ème</sup> jour ouvré et franc, supplément de 14,15€ TTC par jour de présence pour les chiens et 7,90€ TTC par jour de présence pour les chats (toute journée commencée est due).

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

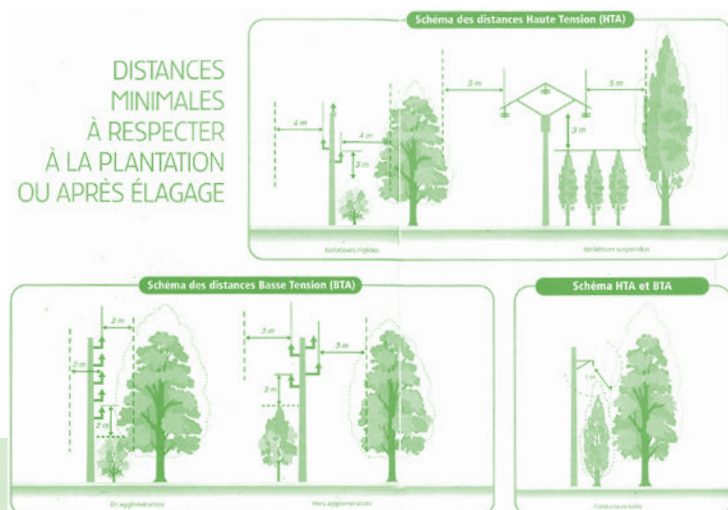
**CHENIL SERVICE - ZA Sainte Croix - 22190 Plérin**

**Tél. : 02 96 58 03 72 - Fax : 02 96 58 03 75**

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30

**n°2 :** Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat en cas de dommages susceptibles d'être causés.

**n°3 :** entretenez régulièrement votre végétation.



# La vie communale

## Etat Civil

### ● NAISSANCES

**Lylwenn GAULTIER**, fille de Thierry GAULTIER et de Émilie JOUFFE, domiciliée à Bourseul (22), «Les Chatelliers», est née le 13 décembre 2012 à Saint Briec (22),

**Camille FICET**, fille de Alexandre FICET et de Élise LEROY, domiciliée à Bourseul (22), «Les Landes Marettes», est née le 18 décembre 2012 à Dinan (22),

**Steven ROULAND**, fils de Alan ROULAND et de Delphine CASALIGGI, domicilié à Bourseul (22), «La Ville Hunault», est né le 26 janvier 2013 à Saint Malo (35),

**Ethan CORBEL**, fils de Laurent CORBEL et de Edwige MALEVRE, domicilié à Bourseul (22), «Le Bas Saint Méen», est né le 7 mars 2013 à Dinan (22),

**Emma LECOMTE**, fille de Wilfried LECOMTE et de Jessica PAROISSE, domiciliée à Bourseul (22), «Les Landes Marettes», est née le 10 mars 2013 à Dinan (22),

**Emy JOLY**, fille de Fabrice JOLY et de Cécile DROGUET, domiciliée à Bourseul (22), «Les Perrières», est née le 25 mars 2013 à Saint Briec (22),

**Darenn PINSAULT**, fils de Gaël PINSAULT et de Christelle POULIE, domicilié à Bourseul (22), au 3 rue de l'Arguenon, est né le 30 mars 2013 à Dinan (22),

**Emma JOUFFE OLÉRON**, fille de Cédric JOUFFE et de Stéphanie OLÉRON, domiciliée à Bourseul (22), «La Ville es Robert», est née le 7 juillet 2013 à Saint Briec (22),

### ● PARRAINAGE CIVIL

**Tristan FREUDO**, Domicilié à Bourseul (22), «Le Pâu», a été baptisé civilement en mairie de Bourseul, le 9 mars 2013,

**Célia CORDIER**, Domiciliée à Bourseul (22), au 6, rue Jules Ferry, a été baptisé civilement en mairie de Bourseul, le 1er juin 2013.

### ● PUBLICATIONS DE MARIAGES

Le 14 septembre 2013, **Cédric BOURGE**, Plâtrier, avec **Sophie ALGARRA**, Agent social, Domiciliés à Bourseul (22), au 3 ter rue Chappedelaine.

### ● MARIAGES

Le 20 juillet 2013, **Hervé CELARD**, responsable marketing, Domicilié à Orvault (44), au 14 rue Alberto Giacometti, avec **Aurore RIGAUD**, Chef de publicité, résidente à Bourseul (22), au 6, «Le Petit Calage» - La Ville Hamonet, domiciliée à Orvault (44), au 14 rue Alberto Giacometti.

### ● DÉCÈS

Le 6 février 2013, est décédé **Xavier LEMOINE**, 71 ans, domicilié à Bourseul (22), au 33 de «La ville Hamonet»;

Le 16 février 2013, est décédé **Claude PERRIN**, 52 ans, domicilié à Bourseul (22), «Le Bas Village»;

Le 5 mars 2013, est décédée **Simone FERREIRA**, épouse PERRIN, 75 ans, domiciliée à Bourseul (22), «Le Bas Village»;

Le 7 mars 2013, est décédée, **Victorine BOULLIER**, veuve DUPAS, 90 ans, domiciliée à la maison de retraite «Ma Maison» à Dinan (22), après avoir vécu à Bourseul (22) «Saint Méen»;

Le 10 mars 2013, est décédé, **Roger LESCURE**, 74 ans, domicilié à Bourseul (22), «Saint Rolland»;

Le 30 mars 2013, est décédée, **Marie GIBOIRE**, 66 ans, domiciliée à Bourseul (22), «Beaubois»;

Le 7 avril 2013, est décédé **Marlène CHICHPORTICH**, 62 ans, domiciliée à Bourseul (22), «La Ville Salmon»;

Le 21 mai 2013, est décédé **Henri DESPRES**, 75 ans, domicilié à Bourseul (22), «Le Chauchix»;

Le 3 juin 2013, est décédée **Marthe ALLORY**, 80 ans, domiciliée à Bourseul (22), «Le Marchix Saint Méen»;

Le 7 juin 2013, est décédée **Gisèle BRUAND**, veuve BESNARD, 69 ans, domiciliée à Bourseul (22), «La chapelle Bernier»;

Le 15 juin 2013, est décédée **Joséphine ROBERT**, veuve GAULTIER, 93 ans, domiciliée à Bourseul (22), «La Tremblais»;

## ..... Le calendrier des Fêtes.....

### ... AOÛT ...

21 Concours de Boules organisé par «La Boule Bourseulaise»

### ... SEPTEMBRE ...

14 Voyage de «La Boule Bourseulaise»

18 Concours de Boules organisé par «La Boule Bourseulaise»

du 23 au 26 Croisière sur la Seine

organisée par «La Bonne Humeur»

### ... OCTOBRE ...

Repas des Anciens Combattants

5 Repas de la Boule Bourseulaise

12 Repas (Paella) organisé par le cyclo club de Bourseul

16 Concours de Boules organisé par «La Boule Bourseulaise»

20 Théâtre Gallo avec la troupe «TRADIOR»  
organisé par le Comité des Fêtes

### ... NOVEMBRE ...

11 Commémoration des victimes de guerre

16 Repas du l'Olympic club Bourseulais

17 Concert Gospel à 16h, l'église de Bourseul  
avec le groupe «SOULFULSINGERS» de Rennes  
organisé par le comité des fêtes

20 Concours de Boules organisé par «La Boule Bourseulaise»

24 Belote organisée par l'Amicale Laïque de Bourseul

### ... DÉCEMBRE ...

7 Repas CCAS

8 Assemblée Générale des Anciens Combattants

18 Concours de Boules organisé par «La Boule Bourseulaise»



## Transports scolaires

Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire  
Rue de Penthièvre - ZA de Nazareth - 22130 PLANCOET  
Tél. Fax : 02 96 84 26 95 - Sits.plancoet@wanadoo.fr  
<http://transport-scolaire-sits-plancoet.fr>

### 17 communes adhérentes :

BOURSEUL – CORSEUL – CREHEN – LANDEBIA – LANGUENAN – PLANCOET – PLESSIX-BALISSON – PLEVEN  
PLOREC SUR ARGUENON – PLOUBALAY – PLUDUNO – ST JACUT DE LA MER – ST LORMEL – ST MAUDEZ  
ST MELOIR DES BOIS – ST MICHEL DE PLELAN – TREGON

**6 cars :** 1 de 65 places - 1 de 63 places - 4 de 59 places

**6 circuits établis à chaque rentrée** en fonction du nombre d'élèves inscrits

**Le S.I.T.S. est un service de proximité dont la vocation unique est le transport des élèves**

- › Circuits de transport scolaire des élèves le matin et le soir à destination des Collèges de PLANCOET et CREHEN, en coordination avec le Conseil Général des Côtes d'Armor, autorité organisatrice de premier rang, le S.I.T.S. étant une autorité organisatrice de second rang.
- › Liaisons entre les écoles primaires des différents regroupements scolaires.
- › Voyages divers à la demande des écoles et collèges.

### Le S.I.TS ouvre ses portes au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Le mercredi de 8h30 à 12h (sauf vacances scolaires)

- › Vous souhaitez inscrire ou réinscrire votre enfant pour la rentrée 2013/2014
- › Vous souhaitez recueillir des informations sur le S.T.I.S.

**Consultez notre site : <http://transport-scolaire-sits-plancoet.fr>**

## Pour une permanence des soins en médecine générale ambulatoire

**Le Comité des Retraités et des Personnes Âgées (CODERPA) vous informe :**

Suite aux dispositions retenues par l'Agence Régionale de Santé (ARS), une mission de service public accessible à tous 24h/24 et 7j/7 est assurée, permettant d'accéder à un médecin de garde et à une pharmacie, la nuit (20h-8h), les week-ends et jours fériés.

**Soins - Appelez le 15 :** un médecin régulateur estimera vos besoins et la suite à y apporter.

**Pharmacie - Appelez le 3237 :** un serveur vous donnera l'adresse de 3 pharmacies proches.

**Vous vivez seul et sans moyen de déplacement?** Le CODERPA vous suggère, en prévision d'un éventuel accident de santé, de solliciter par avance une personne proche susceptible de vous emmener et de bien noter ses coordonnées en évidence en cas d'urgence.

## La lettre du réseau Centre Local d'Information et de Coordination pour personnes âgées

• N°13 •

### C.L.I.C. Du Pays de Dinan

Zone Atlantique - 7, rue de la Violette  
22100 QUÉVERT

Tél : 02 96 85 43 63 - Fax : 02 96 39 57 74

Mail : [clicpaysdinan@yahoo.fr](mailto:clicpaysdinan@yahoo.fr)

Site internet : <http://www.clic-dinan.fr>

Ouvert du lundi au vendredi :

9h à 12h30 et 13h30 à 18h

**C'est nouveau, le CLIC s'est doté  
d'un nouvel outil de communication : <http://www.clic-dinan.fr>**

Le Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) du Pays de Dinan est un guichet d'accueil de proximité, d'information, de conseil et d'orientation destiné aux personnes âgées, à leur entourage et aux personnes handicapées de plus de 55 ans. Il rassemble toutes les informations susceptibles d'aider les personnes âgées dans leur vie quotidienne.

Le CLIC évalue également les besoins des personnes, élabore avec elles un plan d'aide individualisé, coordonne la mise en œuvre du plan d'aide par une mise en réseau des professionnels de santé, d'accompagnement à domicile, de l'habitat et des acteurs locaux. L'objectif est de rechercher avec les personnes une réponse adaptée à leur situation et à leurs souhaits.

Le CLIC réalise aussi une mission de prévention et de sensibilisation notamment en matière de santé, d'aides aux accompagnants, d'adaptation du logement. Il organise des animations (forums, conférences, ateliers...) GRATUITES sur des thématiques liées au vieillissement à destination des personnes âgées, de leurs familles et des professionnels.

Ci-dessous, programme des actions proposées par le CLIC en partenariats avec les différents acteurs de la gérontologie qui auront lieu au troisième trimestre 2013.

### Le programme au 3<sup>ème</sup> trimestre

► Conférence/Débat **jeudi 12 septembre** 2013 de 15h à 16h30 à la salle Duguesclin de Dinan : **Comprendre les seniors en difficulté avec l'alcool.**

Intervenants : Marie-Renée BOISRAME, chargée de Prévention et de Formation ANPAA 22.

► Conférence vendredi **27 septembre 2013** à 14h30 à Lancieux : **Prévention des chutes chez les plus de 65 ans** suivi par la mise en place de 8 Ateliers équilibrés sur la commune de Lancieux.

Intervenants : Monsieur Jean-Luc ROBIN, animateur à Kiné Ouest Prévention.

► Conférence/Débat **jeudi 3 octobre** 2013 de 15h à 16h30 à la salle Duguesclin à Dinan : **Dépressions et risques suicidaires chez les personnes âgées.**

Intervenants : Marie-Reine TILLON, Conseillère Générale et Président du GAL Leader du Pays de Dinan et Marylène Gour, Cadre de Santé au Centre Hospitalier Saint-Jean de Dieu.

► Conférence/Débat **jeudi 14 novembre** 2013 de 15h à 16h30 à la salle Duguesclin à Dinan : **L'entrée en maison de retraite : entre idée reçue et réalité.**

Intervenants : Delphine CORPET, Psychologue au Centre Hospitalier de Dinan et François HEISSAT, Ex-Directeur d'EHPAD.

► Conférence/Débat **jeudi 5 décembre** 2013 de 15h à 16h30 à la salle Duguesclin à Dinan : **Le sujet âgé au sein de la famille.**

Intervenants : Nathalie LANCELLE, sociologue.

**Afin d'avoir plus de précisions sur l'actualité du CLIC du Pays de Dinan,  
n'hésitez pas à consulter notre site internet**

**<http://www.clic-dinan.fr>**

De plus, les membres de l'Association sont à votre écoute pour organiser toutes actions de prévention sur une thématique en lien avec le public retraité pour l'année prochaine; Contactez-nous, pour nous transmettre vos demandes.

## Le challenge «Jean-Baptiste Chesnais»



*Le club de la Boule Bourseulaise a souhaité organiser un repas pour marquer son vingtième anniversaire.*

Les convives se sont retrouvés le samedi 1<sup>er</sup> juin pour déguster un déjeuner préparé par un traiteur. Un concours avait été organisé auparavant et l'équipe vainqueur composée de Valentine MACÉ, Marie-Thérèse TROTTEL et Benjamin SANDJAKIAN a été récompensée à cette occasion.

C'est Jean-Baptiste CHESNAIS, fondateur, premier président de l'association et toujours joueur qui a remis le trophée à l'équipe gagnante en présence notamment de Jean-Paul VITTU, actuel président de l'association.

### ● LE VIDE-GRENIER

Le club de la Boule Bourseulaise a, pour la quatrième année consécutive, organisé un vide grenier au village «Le Pau», le dimanche de Pâques. 22 exposants ont répondu présents aux organisateurs. Malgré une météo plutôt défavorable, les visiteurs sont passés nombreux pour visiter les stands ou déguster une galette saucisse, une part de gâteau, prendre un rafraîchissement ou une boisson chaude.



## La Classe 3

*Un rassemblement des classes 3 est en cours de préparation pour le dimanche 13 Octobre*

Les invitations ont, en principe, été envoyées à toutes les personnes concernées. Toutefois nous avons pu faire une omission ou nous tromper de personne. Si vous souhaitez participer à cette manifestation et que vous n'avez pas reçu d'invitation, contactez le secrétariat de mairie qui transmettra.

## Interquartiers

*Annonce...*

Des personnes de Bourseul ont fait part de leur souhait de mettre en place des jeux interquartiers comme il en existe sur des communes voisines. Si ce projet de manifestation vous intéresse, faites-le savoir en Mairie, nous transmettrons. Pour que cette manifestation puisse exister, il sera nécessaire qu'elle soit chapotée par une association Bourseulaise, avis aux amateurs!

## Un « au revoir » à notre doyenne : Joséphine Gaultier

**Joséphine GAULTIER nous a quitté le 15 juin dernier.**

Elle était née le 2 Juillet 1919 chez nos voisins de Corseul. C'est à l'âge de 8 ans qu'elle accompagnera ses parents au village de «La Mouchais» à Bourseul. Deux ans plus tard, elle perdait sa maman.

Puis elle rencontrera Jean GAULTIER. Ils se marieront en 1954, et s'installeront ensemble à «La Tremblais» comme exploitants agricole. C'est là qu'elle a vécu le reste de sa vie jusqu'à son hospitalisation en avril dernier.





# Infos municipales

## Kermesse de l'école



*C'est le 29 juin que s'est déroulée la traditionnelle kermesse organisée par l'Amicale Laïque de Bourseul.*

La météo, bien que mauvaise en Juin, a bien voulu se montrer clémente ce jour-là. En début d'après-midi, parents et enfants ont fait le tour des stands tenus par les bénévoles et chacun a pu repartir avec un petit lot.

C'est vers 16h30 que l'équipe pédagogique a donné le départ des compétitions à l'image de « jeux sans frontière ». Comme tous les ans, le classement n'a que peu d'intérêt, car, comme l'aurait dit le baron Pierre de Coubertin, l'important est de participer.

Tout au long de l'après-midi a eu lieu le tirage de la tombola, et en fin de journée, chacun a pu se restaurer en dégustant grillades ou galettes saucisses. A entendre les premiers commentaires, les organisateurs semblaient satisfaits du bilan financier et de la participation des familles.

## PORTRAIT DES NOUVEAUX ARTISANS



### Laëtitia et Daniel ROUILLÉ

ont repris le commerce de leurs parents début avril 2013. Ils vendent des fruits et légumes sur les marchés.

Vous pourrez les voir :

- les mardis, jeudis et samedis sur le marché de Dinard,
- les mercredis sur le marché de Matignon
- les vendredis sur le marché de Saint-Jacut-de-la-Mer

### Monsieur Franck HOUZÉ

Originaire de Jugon-les-Lacs et fort de 18 ans d'expérience, Franck Houzé vient de se mettre à son compte. Il vous propose ses services en maçonnerie (tous travaux neufs et rénovation ainsi que l'aménagement extérieur).

**Vous pouvez le contacter par téléphone au 06 89 90 30 43 ou au 02 96 83 00 20 ainsi qu'à « La Porte Gouyon » à Bourseul.**



### DÉPÔT DE PAIN

Votre magasin « PROXI » situé rue de la Hunaudaye (alimentation générale, produits frais et droguerie) vous propose également un dépôt de pain tous les jours du mardi au samedi ainsi que le dimanche matin (viennoiserie sur commande).

#### Les horaires d'ouverture :

de 8h30 à 19h30 sans interruption du mardi au samedi et de 8h30 à 12h30 le dimanche.

